

(1)

(N° 51.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 26 JANVIER 1898

Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1898 (1).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE (2), PAR M. KOCH.

MESSIEURS,

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements voté pour l'année 1897 s'élevait à fr. 4,926,000 »
Le projet de Budget pour 1898 s'élève à 4,896,000 »

SOIT UNE DIMINUTION DE . . . fr. 30,000 »

Cette diminution est expliquée dans la note préliminaire au Budget. Elle porte exclusivement sur l'article 7 : « ENREGISTREMENT ET DOMAINES. — Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, etc. »

Dans les sections de la Chambre, le Budget a été discuté et approuvé à l'unanimité des membres présents.

La section centrale l'a aussi approuvé à l'unanimité et elle a l'honneur d'en proposer l'adoption par la Chambre.

Le Secrétaire,
JULIEN KOCH.

Le Président,
A. BEERNAERT.

(1) Budget, n° 402, XIII (session de 1896-1897).

(2) La section centrale, présidée par M. BEERNAERT, était composée de MM. d'URSEL, KOCH, COREMANS, DE COCQ, LEFEBVRE et DAENS.